

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dies academicus 2017 : Préparer la société 4.0

Neuchâtel, le 4 novembre 2017. Le 72^e *Dies academicus* de l'Université de Neuchâtel (UniNE) a réuni plus de 400 personnes aujourd'hui à l'Aula des Jeunes-Rives. Les conséquences de la digitalisation sur l'évolution de la société, ainsi que la manière dont l'université peut apporter sa contribution, ont été au centre des messages délivrés par les orateurs et oratrices. L'UniNE a également conféré un doctorat *honoris causa* à trois professeurs renommés.

« L'Industrie 4.0 est une révolution technologique dont les conséquences, bouleversant l'ensemble des rapports sociaux, sont éthiques, culturelles, sociétales, juridiques et économiques. De quoi positionner favorablement une université dont 80% des effectifs sont dédiés aux sciences humaines et sociales. » Ainsi s'est exprimé le recteur Kilian Stoffel en ouvrant la manifestation. Et de constater que, dans sa vision stratégique récemment adoptée, l'UniNE a identifié treize thématiques, par exemple *Innovation et société* ou *Travail 4.0*, grâce auxquelles elle pourra apporter des réponses pertinentes aux défis que la société devra relever.

Le *Dies academicus* a également été marqué par une première : le discours de la présidente de l'Assemblée de l'Université, l'étudiante Yousra Boumasmoud qui est à la tête de ce nouvel organe créé par la loi cantonale entrée en vigueur en 2017. Se sont également succédés à la tribune Didier Berberat, président d'un Conseil de l'Université dont les attributions ont été revues avec la nouvelle loi qui en fait un organe d'expertise externe, ainsi que la cheffe du Département neuchâtelois de l'éducation et de la famille Monika Maire-Hefti, venue apporter le message des autorités politiques. C'est en outre une étudiante de la Faculté des sciences, Stéphanie Musy, qui a été invitée à s'exprimer au nom du corps étudiant.

Journée officielle de l'Université, le *Dies academicus* a pour but d'entretenir une tradition et d'affirmer l'identité de l'Université. La cérémonie est marquée par un cortège en toges académiques et le respect d'un protocole. Cette manifestation est également l'occasion d'honorer des personnalités reconnues pour leur excellence en tant que scientifiques, qui se voient remettre un doctorat *honoris causa*. Cet honneur a été accordé aux professeurs Nir Shavit (informatique), David Ley (géographie) et William E. Kovacic (droit de la concurrence).

Contact :

Fabian Greub, chargé des relations publiques, fabian.greub@unine.ch,
Tél. +41 32 718 10 79 / +41 78 759 84 39

Portrait des docteurs *honoris causa* 2017 de l'Université de Neuchâtel

M. Nir Shavit

Professeur au *Department of Electrical Engineering and Computer Science* du *Massachusetts Institute of Technology* (Etats-Unis) et à l'Université de Tel Aviv (Israël)

Né en 1959, de nationalités israélienne et américaine, Nir Shavit est professeur au MIT et à l'Université de Tel-Aviv. Il est un pionnier dans le domaine des systèmes informatiques multiprocesseurs et multicœurs. Il dirige actuellement un important projet interdisciplinaire en « connectomique », un domaine émergent à l'interface entre la neurobiologie et l'informatique. Il est lauréat des prestigieux prix Gödel et Dijkstra en informatique en 2004 et 2012. Outre son activité de conférencier et les très nombreux articles qu'il a publiés dans les plus importantes revues de son domaine d'expertise, le professeur Shavit est également co-auteur d'un livre de référence largement utilisé pour l'enseignement. Nir Shavit collabore depuis une dizaine d'années avec le groupe de systèmes complexes de l'Institut d'informatique de l'Université de Neuchâtel.

M. David Ley

Professeur de géographie à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (Canada)

Né au Pays de Galles en 1947, David Ley fait ses études à Oxford, au Royaume-Uni, puis rejoint l'Université de Pennsylvanie, aux Etats-Unis, où il obtient son doctorat en 1972. Nommé professeur assistant à l'Université de la Colombie-Britannique en 1972, il y devient professeur ordinaire en 1983 jusqu'à sa retraite, à la fin de l'année 2017. Ses recherches, très influentes en géographie et dans les sciences sociales en général, portent sur les transformations urbaines, les migrations transnationales, le multiculturalisme et la géographie urbaine du phénomène religieux. Il est l'auteur de très nombreuses publications scientifiques, dont : *A Social Geography of the City* (1983), *The New Middle Class and the Remaking of the Central City* (1996) et *Millionaire Migrants : Trans-Pacific Life Lines* (2010). Il prépare actuellement un ouvrage intitulé *Housing Bubbles in Gateway Cities*. Il a reçu, entre autres distinctions, le *Lifetime Achievement Award* de l'*Association of American Geographers* en 2009 et le *Jacob Biely Research Prize* en 2016.

M. William Evan Kovacic

Professeur de droit de la concurrence à l'Université George Washington (Etats-Unis) et membre de la *Competition and Markets Authority* (Royaume-Uni)

William E. Kovacic est professeur de droit de la concurrence à la *George Washington University School of Law* et professeur invité au *King's College London*. Il a aussi été professeur à la *George Mason University School of Law* (1986-99). En parallèle à son parcours académique, William E. Kovacic a été *general counsel* (2001-04), membre (2006-11) et président (2008-09) de la *Federal Trade Commission* (FTC) aux Etats-Unis, agence où il avait débuté sa carrière de juriste (1979-83). Hors de Washington D.C., il a été *Vice-Chair for Outreach* de l'*International Competition Network* (2009-11). Il a conseillé plus de trente pays sur l'adoption d'actes législatifs en matière de concurrence, de protection des consommateurs et de marchés publics. Depuis 2013, il officie comme *Non-Executive Director* de l'autorité britannique de surveillance de la concurrence et des marchés. Coéditeur du *Journal of Antitrust Enforcement* et auteur prolifique, le professeur Kovacic est un chercheur de renommée mondiale dans le domaine du droit et de la politique de concurrence. Sa carrière a été récompensée en 2011 par le *FTC's Miles W. Kirkpatrick Award for Lifetime Achievement*.